

LE PRESIDENT

JOURNAL NAPOLEONIEN

Bureaux : Grande Rue Mercière, n. 22.

SOMMAIRE. — ITALIE : Le peuple l'a emporté à Gènes; Arrestations; Défaite des Lombards. — Assemblée nationale. — CHRONIQUE PARISIENNE. — NOUVELLES DE LYON. — Nouvelles étrangères. — Nouvelles diverses. — Feuilleton : Souvenirs d'un Négrier. — M. Pierre Leroux.

Lyon, 8 Avril 1849.

M. Pierre Leroux.

Tous nos lecteurs savent que M. Pierre Leroux est un des demi-dieux du socialisme. Pour lui l'humanité ne sera arrivée à l'état complet que quand elle aura conquis l'égalité-connaissance.

La première pensée qui s'empare de notre esprit, en voyant l'accouplement de ces deux mots qui hurlent de se trouver ensemble, et que le simple bon sens désunira toujours, est évidemment celle-ci : M. Pierre Leroux a donc la conviction profonde que la réalisation de ses principes, — en supposant fort gratuitement qu'il en ait, — amènera un état social où les hommes seront égaux au moral comme au physique ?

En effet, l'égalité-connaissance suppose l'égalité-apptitude, et l'égalité-apptitude suppose l'égalité physico-morale. Ainsi, puisqu'il y a inégalité entre les hommes, non pas seulement par rapport à leur taille, mais relativement à leur tempérament, et surtout, relativement à leurs facultés, le problème que M. Pierre Leroux a posé gravement exige cette solution par trop bouffonne, à savoir : que les hommes et les femmes, à dater de l'avènement palingénésique du socialisme, aient tous, à un âge qui sera fixé par un décret, la même taille, le même tempérament, les

mêmes propensions, le même génie, aux termes d'une constitution spéciale, discutée et adoptée en assemblée générale de tous les révélateurs humanitaires qui devront s'entendre à cet égard !

Il resterait à déterminer encore dans quelles limites cette égalité indéfinie sera établie, si M. Pierre Leroux, qui a sondé tous les arcanes de la science, n'avait songé à organiser, au profit de tous, un *cerveau collectif* (textuel). A la bonne heure ! puisqu'il n'y aura plus dans le monde, physiquement et moralement, qu'un seul et unique *cerveau*, celui de M. Pierre Leroux, chaque homme pensant et ne pouvant penser que par sa cervelle, pensera forcément et avec lui et comme lui. Il n'y aura donc plus une seule individualité, un seul être distinct, une seule intelligence séparée de la sienne, devenue le *symbole* de la société des intelligences ; et l'égalité-connaissance étant ainsi constituée dans l'unité générale et particulière, tout ensemble, l'homme, quoique privé de son cerveau individuel en faveur du cerveau collectif, sera complet au sein d'une civilisation complétée par un communisme cérébral.

Ensuite, pour mieux débarrasser la route obstruée par toutes les ruines qu'il s'imagine avoir amoncelées sous ses pas, et afin que l'humanité puisse marcher fièrement vers ses destinées gigantesques, c'est-à-dire à la conquête du *cerveau-collectif*, il ajoute : « J'ai beau prendre l'histoire par tous les bouts, en suivre toutes les avenues, j'arrive toujours à ces deux formules qui se présentent à nos regards comme si elles étaient écrites bien haut sur des colonnes de bronze :

« La société de l'avenir sera à la fois pape et empereur.

« Dans la société de l'avenir, chaque homme sera à la fois son pape et son empereur. »

En vérité, ne croyez-vous pas entendre un philosophe de Charenton ou de Bicêtre ?...

Nous aurions encore à deshabiller moralement M.

Pierre Leroux, et à lui enlever, une à une, toutes les guenilles philosophiques dont il lui a plu de s'affubler ; mais ce serait un travail beaucoup trop fastidieux pour le lecteur et pour nous.

Malgré ce travestissement burlesque, ou plutôt à cause même de ce travestissement, le doyen du socialisme a fait preuve d'originalité : c'est un grand mérite par le temps qui court, mais celui-là, du moins, nous ne lui contesterons pas.

Libre à lui de se composer, avec différents morceaux dérobés à toutes les philosophies et à toutes les religions, un véritable manteau d'arlequin, puisque ce costume sied à merveille à son caractère ; libre à lui de vouloir enfermer dans son *cerveau-collectif* l'avenir de l'humanité, puisque l'humanité obéit à des principes absolus qu'il regarde de trop bas pour pouvoir distinguer, et que d'ailleurs la sagesse divine, pas plus que la raison humaine, ne saurait être atteinte par de semblables folies.

Italie.

Des lettres de Gènes, en date du 3 avril, annoncent que le peuple l'a emporté, dans cette ville, sur la troupe dans la collision dont nous avons déjà parlé. Les carabiniers (gendarmes du pays) ont dû s'enfuir. Ils ont été chassés par le peuple comme ayant été la cause de la mort de vingt gardes nationaux. En définitive, c'est la garde nationale qui reste maîtresse de la ville. Au départ du courrier, le calme commençait à se rétablir.

Turin, 4 avril.

Le roi vient de nommer une commission d'enquête pour rechercher les causes auxquelles il faut attribuer les funestes événements de la dernière campagne. La composition de cette commission est impartiale et permet de compter sur un bon résultat.

On ne sait encore rien de positif sur les événe-

FEUILLETON DU PRÉSIDENT.

Souvenirs d'un Négrier.

C'était en 1828, nous disait un jour le capitaine Tardy, en fumant sa pipe sur la terrasse d'une de ces délicieuses maisons de campagne qui, des hauteurs de la Croix Rousse, dominant le cours paisible de la Saône, j'avais un équipage de vieux marins cuivrés, bronzés, vrais loups de mer, et professant de cœur et d'âme la plus sincère inimitié pour tout ce qui appartenait de près ou de loin à l'Angleterre. Quant à notre brick, la *Justine*, c'était bien la plus jolie coquille qui fût jamais sortie des chantiers de Saint-Malo, et c'était plaisir de la voir sur l'océan avec ses mâts élancés, ses grandes voiles et ses caronades, toujours vive, alerte, et filant aussi rapide qu'un oiseau.

En ce moment, nous étions dans la rivière du vieux Calvary, sur la côte de Guinée, et à peu de distance de l'île de Fernando-Po, centre des croisières anglaises. Mon chargement de nègres était complet. Le roi

Ephraïm, en échange d'une cargaison de tafia, tabac, armes, poudre, toile, parapluies, m'avait fait un approvisionnement de coquins noirs que je devais revendre avec un honnête bénéfice, à la Martinique, si les Anglais le permettaient. Malheureusement on nous disait que depuis quelque temps les croiseurs avaient redoublé de surveillance ; on en avait même vu, disait-on, vers l'embouchure de la rivière. Pour comble d'embarras j'étais malade de la fièvre ; j'avais abandonné le commandement à mon second. Le chirurgien m'avait recommandé un repos absolu, en me disant qu'une fatigue ou une émotion pourrait me tuer. Mais nous étions pressés de partir, et présumant qu'il valait mieux aller au devant du danger que de l'attendre, malgré ma faiblesse, je me décidai à lever l'ancre. Un beau matin nous mimes toutes voiles dehors. D'une petite fenêtre, pratiquée à ma cabine, je voyais rapidement passer les bords plantés de mangliers, à travers lesquels nous avions si souvent entendu rugir les tigres dans le silence de la nuit. Bientôt fatigué de cette succession de points de vue je me couchai, mais je ne pus trouver le repos. La fièvre redoubla ; j'avais la tête brûlante, et mes idées prirent une teinte de mélancolie à me faire verser des larmes. Il me sembla d'abord qu'un grand danger me menaçait, j'avais le cœur serré ; puis mon esprit me porta vers ma ville natale ; je voyais nos

quais, nos ponts, nos places, nos deux rivières. Le désespoir me prit, et je crois que je me serais tué si j'avais pu me lever. Tout-à-coup, un cri parti de la hune vint me donner comme une secousse électrique :

— Une voile sous le vent, disait l'homme de vigie.

— Le diable m'emporte si ce ne sont pas les Anglais, m'écriai-je ; et je m'élançai, aussi alerte, les idées aussi nettes et aussi lucides qu'en état de santé. En ce moment mon contre maître entra précipitamment dans ma cabine.

— Eh bien, maître ! il y a du nouveau ?

— Que trop peut-être, capitaine.

— Une voile sous le vent ?

— Oui, et couvrant sans doute quelque navire de guerre.

— Bah ! quelque pauvre négrier comme nous, qui ne pense qu'à faire honnêtement son commerce, et par le travers duquel nous aurions tort d'aller nous embosser.

— Voyez plutôt vous-même, capitaine, me dit alors mon second, qui était venu nous rejoindre sur le pont.

C'était un nommé Cassan, d'Agde, véritable enfant du Midi, et la plus mauvaise tête de mon équipage.

Je me hissai sur une caronade, et je vis, en effet,

ments de Gènes, mais le combat a dû être acharné, car on parle d'un grand nombre de morts, parmi lesquels se trouve le colonel Morazzo. Le gouvernement prend des mesures pour rétablir l'ordre dans cette ville, et aujourd'hui même, un corps de Bersagliers est parti pour aller renforcer le corps de La Marmora qui doit opérer contre Gènes.

Les troupes autrichiennes qui doivent occuper la Lomélina seront réduites à 8,000 hommes.

Les Lombards insurgés ont été impitoyablement abimés par les Autrichiens, et cette tentative peut-être considérée comme avortée.

Le 29 mars, en apprenant le mouvement qui se préparait à Gènes, les autorités de Livourne ont publié une superbe proclamation pour engager les Livournais à voler au secours de leurs frères. Quant à un corps armé, quant à une assistance efficace, rien... mais des paroles pompeuses tant qu'on en veut.

Rome est toujours sous le coup des visites domiciliaires dans les couvents et dans les églises. Les vases sacrés eux-mêmes ne sont pas respectés, et l'on a enlevé ceux de la chapelle Sixtine au Vatican.

Un colonel romain, nommé Amadei, s'étant aventuré avec quelques officiers sur le territoire napolitain, a été arrêté et retenu prisonnier.

La défaite de Novarre a produit, à Rome et à Florence, une profonde sensation. Des proclamations ont été affichées pour inviter les citoyens à la concorde. On parle de pousser les armements et de voler au secours des Piémontais. C'est bien temps!!!

On se rappelle la théorie si naïvement mise au jour par M. Ledru-Rollin devant la haute cour de Bourges : « Quand on veut faire une révolution, a dit le fougueux tribun, on saisit le sentiment qui règne dans la foule, on s'en empare, et, en un tour de main, on substitue au gouvernement dont on veut se débarrasser celui qu'on veut mettre à la place. »

C'est sans doute parce que l'honorable général Changarnier n'aime point les *tours de main* de cette espèce, c'est parce qu'il a énergiquement prévenu un *tour de main* semblable le 29 janvier, que M. Ledru-Rollin et ses amis les montagnards se sont acharnés contre lui.

Le brave général Changarnier a dit un jour : « Ceux qui dérangeront les pavés ne les remettront pas. »

Voilà de ces mots que les faiseurs et les promoteurs de barricades ne peuvent pardonner.

Ce motif d'antipathie contre le général Changarnier ne nous étonne point de la part des montagnards, des clabustiers, des socialistes et de tous les agents du désordre.

Mais que dire des hommes du *National*? que dire de MM. Goudchaux, Billault, Percey, qui ont la prétention d'être des hommes d'ordre et de gouvernement, et qui vont faire chorus avec les énergumènes de la Montagne contre l'énergique et coura-

geux général auquel Paris doit son repos depuis quatre mois, auquel il a dû son salut au 29 janvier, jour choisi pour une nouvelle insurrection rouge?

Au surplus, que messieurs de la gauche, républicains de la veille ou de l'avant-veille, le sachent bien: le pays tout entier, moins les admirateurs de 93, sympathise avec le général Changarnier, et pas plus que lui il ne veut tolérer les *tours de main* de MM. Ledru-Rollin et compagnie.

Les affaires d'Italie, malgré les embarras de quelques agitations locales, sont en voie d'arrangement. L'envoyé autrichien, qui se trouve en ce moment à Paris, manifeste les intentions les plus conciliantes de la part de son gouvernement, qui, d'ailleurs, est pressé d'en finir avec toutes les questions de ce pays, pour donner toute son attention à celles qui sont plus graves, parce qu'elles sont plus intérieures, et en outre à la question d'Orient, qui se grandira dans peu de temps par suite de l'ambition de la Russie.

Tout annonce que l'armistice va être modifié, et que très prochainement une paix honorable sera conclue par la médiation de la France et de l'Angleterre, s'il faut en croire quelques bruits qui ont été répandus dans le monde diplomatique.

Voici quelles seraient les bases de cette pacification, qui réglerait en même temps toutes les questions de la haute Italie et de l'Italie centrale :

Alliance offensive et défensive avec l'Autriche ; Contribution de guerre dont le chiffre est évalué à 100 millions, mais en échange de laquelle on annexerait au Piémont les duchés de Parme et de Plaisance ;

Amnistie complète pour les Lombards et les Vénitiens, qui ne pourront être recherchés pour quelque cause que ce soit ;

Congrès italien pour amener une confédération de tous les Etats de l'Italie sous le patronage de l'Autriche ; le siège de la confédération serait à Milan.

Les voix se sont partagées de la manière suivante :

Lombardie et Vénétie, 10 voix ; Naples, 10 ; Piémont, 10 ; Rome, 6, Toscane, 3 ; Modène, 2. Rétablissement du pape et du grand duc de Toscane. Quant au royaume lombard vénitien, il formerait un gouvernement à part, avec une constitution très libérale, et joint par les liens de la fraternité aux autres Etats de la monarchie.

Charles-Albert, naguère roi du Piémont, est arrivé dans la soirée de samedi à Tarbes, venant d'Auch. Il est descendu à l'hôtel Beccas. L'incognito sous lequel se voile le royal fugitif est celui de comte de Barge.

A peine descendu de voiture, Charles-Albert a demandé un journal où il fût question des affaires d'Italie.

Charles-Albert est un homme de haute taille ; sa figure annonce de grandes fatigues ; il porte des moustaches encore noires. Les armes disposées dans la voiture de voyage, le service admirable en argenterie massive, le respectueux dévouement des servi-

teurs du prétendu comte de Barge dénotaient un voyageur de haut rang.

Charles-Albert a pris la route de Pau, pour de là se rendre en Espagne.

— On nous écrit de Bayonne, le 3 :

« Le roi Charles-Albert est arrivé dimanche soir ici entre 7 et 8 heures, accompagné de deux domestiques pour toute suite. Dès qu'il est descendu de voiture, il s'est enquis s'il y avait un bateau à vapeur dans le port, pour le conduire à Lisbonne. On n'a pu lui offrir que des bâtiments à voile. Ce mode de transport n'offrant pas les conditions de célérité nécessaires, et le temps ne permettant pas de mettre en mer immédiatement, il est parti hier matin entre 11 heures et midi pour St-Sébastien. Le roi était exténué de fatigue, il n'avait pas dormi depuis cinq jours. On a été obligé de le réveiller au moment du départ. Les consuls de Sardaigne et de Portugal avec lesquels il s'est entretenu quelques instants, ont reçu de sa bouche la confirmation des malheureux détails annoncés par les journaux. Le roi considère comme un miracle de n'avoir pas été tué. Il a reçu quatre balles dans ses habits et son valet de chambre sept. C'est un homme d'une grande énergie, mais visiblement abattu et horriblement fatigué. Les deux consuls ayant refusé, par respect, de s'asseoir en sa présence, il leur dit : Messieurs, ici il n'y a plus de roi, il n'y a que le comte de Barge. Par conséquent, plus d'étiquette.... L'incognito dans lequel il a persisté à rester pendant le peu de temps qu'il a passé ici, n'a pas permis qu'on lui rendit aucun honneur.

« On attend ce soir Napoléon Bonaparte qui se rend en qualité d'ambassadeur extraordinaire à Madrid. Un courrier l'a déjà précédé. »

Une première conférence a eu lieu hier au ministère des affaires étrangères, à laquelle assistaient MM. Drouyn de Lhuys, de Normanby, ambassadeur d'Angleterre, de Habner, envoyé extraordinaire d'Autriche, Gioberti, représentant du Piémont, le nonce du pape, et de Poniatowski, représentant du grand duc de Toscane, le ministre d'Espagne. On dit qu'une résolution importante a été prise dans cette conférence.

M. le ministre des finances vient de dire à plusieurs représentants que M. de Rothschild lui avait annoncé avoir reçu, ce matin, la nouvelle de l'acceptation de la couronne impériale par le roi de Prusse.

On disait ce matin, à l'Assemblée nationale, que MM. l'abbé Fayet et le colonel Culmann avaient succombé à des attaques violentes du choléra, présentant tous les caractères du choléra asiatique. M. Ballot, également membre de l'Assemblée, est mort aussi la nuit dernière. MM. Teulon et Hamard sont beaucoup mieux. Néanmoins, on cite encore 12 ou 15 représentants plus ou moins malades du choléra.

à travers les mangliers qui couvraient une pointe de terre, des mâts d'une singulière élévation pour un navire du commerce.

— Braille-bas partout! m'écriai-je avec une émotion que j'eus de la peine à maîtriser. Et prenant mon porte-voix je commandai les manœuvres avec une telle force et une telle précision, que mon équipage qui me croyait mort ou à peu près, dans ma cabine, fit entendre un long grognement de satisfaction et de plaisir.

Cependant notre position n'était pas belle. C'était bien un navire de guerre qui s'approchait majestueusement, en courant des bordées d'une rive à l'autre de la rivière. On voyait sa flamme agitée dans les airs, et les couleurs de l'Angleterre brillant au soleil.

C'était un beau brick bien armé, et on apercevait les préparatifs qu'il faisait pour nous attaquer; c'était là que je l'attendais. J'avais serré les voiles et je n'étais embossé non loin de terre, en conservant l'avantage du vent. Le brick anglais s'embossa pareillement, mais dans une position plus désavantageuse.

Mon intention avait été de l'enfiler à un changement de bordée; mais il me devina et se tint dans le respect.

Je pensai alors qu'il nous faudrait attendre. Qu'à

la nuit, avec un peu de hardiesse, nous pourrions passer entre la terre et lui, faire de la toile et gagner la haute mer. Mais pendant que je faisais ces réflexions, je vis une embarcation se détacher du brick et nager vigoureusement vers nous.

— Qu'allons-nous faire? dis-je à mes officiers.

— Attaquer, répondit mon second.

— Attendez, reprit mon autre lieutenant, avec tout le calme des hommes du Nord. Il s'appelait Joly et était né à Dunkerque.

Avant de prendre une suprême détermination, je jetai un coup d'œil sur mon équipage. C'était un plaisir de voir ces visages animés par l'attente d'un combat.

Un vieux timonnier m'avait soufflé à l'oreille de mettre mes nègres en liberté dans la rivière, et de faire disparaître ainsi les traces de notre trafic; mais mon argent aurait été perdu, et ce moyen ne m'allait pas.

En ce moment, je vis que j'étais le maître de notre affaire, et je me frottai les mains. A ce geste, mon second fit une pirouette; je le regardai avec sérénité.

— Vous êtes de quart, lieutenant, lui dis-je, conservez donc un peu de tenue et de dignité.

— C'est la jeunesse, me dit mon contre-maitre, en tordant un morceau de tabac qu'il se préparait à mâ-

cher. Pardon, excusé, capitaine; c'est brave, mais c'est encore enfant.

Je levai les épaules et je ne répondis pas.

Ayant du temps devant moi, et ne m'en rapportant à personne pour savoir comment mes ordres avaient été exécutés, je descendis dans l'entre-pont et juchai dans la cale.

Les cambusiers, après avoir fait la distribution d'eau-de-vie, montaient les munitions; les mousses, les callats, et jusqu'au maître-coq, tout le monde était à son devoir; mes nègres, seuls, paraissaient en proie à la plus vive frayeur. Je leur fis signe de rester immobiles, de ne pousser ni cris ni gémissements; et je me bâtai de remonter; l'odeur infecte qui s'exhalait de ces corps huileux était insupportable. En me retrouvant à l'air, je ne pus m'empêcher de jeter un coup-d'œil sur ces plaines couvertes d'immenses forêts. Des vapeurs épaisses s'élevaient, attirées par une chaleur de quarante degrés. On devinait que cette végétation vigoureuse devait cacher des serpents, des crocodiles, des nuées d'insectes venimeux et, par-dessus tout, des fièvres mortelles pour les Européens.

(La fin au prochain numéro.)

Chronique parisienne.

Le journal l'Assemblée nationale fait le rapprochement suivant : « Au moment où le parti modéré acquiesce le général Courtais, le parti révolutionnaire condamne le général Changarnier. On accuse le général Courtais d'avoir mal défendu l'Assemblée le 15 mai; on fait un crime au général Changarnier de l'avoir trop bien défendue le 29 janvier. De quel côté est la modération, de quel côté est l'ingratitude ? »

— On vient d'adjudger le poisson des étangs de Chantilly. Un brochet, que nous appellerions royal si nous n'étions pas en République, a été pêché, et les adjudicataires ont voulu en faire hommage à S. A. R. le duc d'Aumale. Ils ont accompagné le brochet d'un magnifique bouquet composé des fleurs les plus rares. Deux dames anglaises, en résidence à Chantilly, se sont chargées de porter le tout à Londres, à l'adresse de l'ancien gouverneur général de l'Algérie.

— Jusqu'à présent les candidats aux prochaines élections qui paraissent avoir le plus de chances dans la Charente-Inférieure sont : MM. Napoléon Duchâtel, Laferrière, Chasseloup Laubat, Dufaure, V. Vallein, Regnault, Napoléon Bonaparte, Baroche et Bugeaud.

— L'honorable général Changarnier a écrit à la Patrie une lettre déclarant qu'il priait les promoteurs de la souscription, ayant pour objet de lui restituer l'indemnité supprimée par le vote de l'Assemblée, de ne pas donner suite à ce projet, parce qu'il ne voulait pas accepter le produit de la souscription. A propos du général Changarnier, nous rapporterons le fait suivant qui peint bien le caractère de l'illustre guerrier :

On raconte qu'en remontant, après le vote, au banc élevé qu'il occupe au milieu des montagnards, il leur a dit d'un ton dont la bonne humeur n'excluait pas la fermeté : « Si j'y perds quelque chose, l'émeute n'y gagnera rien, je la battrais gratis. »

— Le gouvernement vient, dit-on, de décider que le portrait en pied du roi Charles Albert serait placé au musée de Versailles, dans la galerie affectée aux portraits des personnages célèbres de l'étranger.

— On parle de plusieurs promotions dans l'ordre national de la légion d'honneur. Au nombre de ces promotions, serait celle de M. Baroche, procureur général près la cour d'appel de Paris, qui serait nommé officier de la légion d'honneur.

— M. le président de la République, accompagné de MM. Laity et Lepic, officiers d'ordonnance, est allé visiter le fort de Vincennes. Il a été reçu par le général Courtigüe, commandant le fort, par M. le général Rostalan, commandant l'école de tir, et par le colonel du 6^e régiment d'artillerie.

— Hier, le 2^e bataillon de la garde nationale mobile a quitté les environs de Paris pour aller tenir garnison à Givet (Ardennes).

Le 6^e bataillon partira demain pour la Corse.

Les douze bataillons de garde nationale mobile, qui avaient été conservés, vont être réduits à six, par suite de l'insuffisance de l'effectif.

— Dans la soirée d'hier, un nommé Moyencourt a assassiné une fille publique, rue du Musée, à l'aide d'une hachette, puis il s'est tiré au côté un coup de pistolet qui lui a fait une blessure tellement grave qu'on pense qu'il n'y survivra pas. Cet individu avait vécu en intimité avec cette fille, et il paraît que son crime est le résultat d'une rivalité. Il y a eu environ un mois, ce même individu avait, dans une rixe, porté plusieurs coups de couteau à son adversaire, mais il a été établi qu'il avait été provoqué, et des témoins ayant mis les torts sur l'adversaire, la justice n'a pas cru devoir suivre contre lui.

Le journal le Peuple, en rapportant ces deux faits, ajoute : « Pourquoi a-t-on relâché cet homme après cette première tentative d'assassinat ? S'il eût été reconnu socialiste, il serait encore dans les cachots. »

Il est bon de détromper le Peuple à ce sujet, et de lui apprendre que l'assassin est un socialiste, transporté de juin, gracié depuis quelque temps. Cette réponse n'est pas susceptible de commentaires.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Suite et fin de la séance du 4 avril 1849.

Scrutin de division sur l'ensemble du projet de budget du ministère de l'intérieur. Résultat :

Votants, 647

Billets blancs, pour, 644
Billets bleus, contre, 3

Le budget du ministère de l'intérieur est adopté.
Adoption de plusieurs projets de loi d'intérêt local.
L'Assemblée, consultée sur l'ordre du jour de demain, décide qu'il n'y aura pas de séance le Vendredi-Saint.
Scrutin pour la nomination des vice-présidents :

Votants,	526
MM. le général Lamoricière,	451
Goudchaux,	379
Havin,	367
Billault,	363
Corbon,	353
Grévy,	319
le général Bedeau,	216

En conséquence, sont proclamés vice-présidents de l'Assemblée nationale, MM. de Lamoricière, Goudchaux, Havin, Billault, Corbon et Grévy.

Scrutin pour la nomination des deux secrétaires :

Votants,	526
MM. Péan,	537 voix.
Degeorges,	347
Hekeren,	125
Amable Jullien,	40

Sont proclamés secrétaires de l'Assemblée, MM. Péan et Degeorges.

La séance est levée.

Séance du 5 avril. — Présidence de M. Marrast.

A midi et demi la séance est ouverte.

M. le président annonce la mort de M. l'abbé Fayet, évêque d'Orléans. (Sensation douloureuse.)

M. LE PRÉSIDENT : Une autre lettre m'annonce la mort de M. Culmann, représentant du Haut-Rhin. (Nouvelle sensation.)

Deux députations sont tirées au sort pour assister aux obsèques.

MM. Payer et Laumondais, tombés récemment malades, s'excusent de ne pouvoir assister aux séances et demandent des congés. (Mouvements divers.)

Les congés sont accordés.

Sur la demande de M. Waldeck-Rousseau, l'Assemblée porte à son ordre du jour de samedi le projet de loi relatif à l'appropriation d'un local pour l'exposition de peinture.

L'ordre du jour appelle la délibération sur le budget du ministère de l'instruction publique.

Chapitre 1^{er}. — Administration centrale. Personnel : 403,000 fr.

La commission propose une réduction de 36,000 fr. ; mais pour faciliter la transaction, elle accorde le crédit pour l'exercice 1849 seulement.

M. DE FALLOUX, ministre de l'instruction publique : Le personnel a été considérablement réduit depuis la révolution de Février.

Si la commission croit possibles les réductions qu'elle propose, qu'elle présente une nouvelle répartition des travaux.

M. le rapporteur persiste dans la réduction.

M. Vaulabelle la combat.

L'Assemblée entend encore M. Chauchart sur la question. (Aux voix !)

La réduction est mise aux voix et adoptée.

Toutefois, le crédit sera conservé pendant l'exercice 1849, aux employés dont la fonction est supprimée, à titre d'indemnité et pour leur donner le temps de s'assurer une position nouvelle.

M. le ministre de l'intérieur présente un projet de loi ayant pour objet de proroger le décret du 9 août 1848, relatif au cautionnement des journaux et écrits périodiques jusqu'au 1^{er} août 1849.

L'urgence est déclarée.

Chapitre 2 du ministère de l'instruction publique, matériel de l'administration centrale : 401,000 fr.

La commission propose une réduction de 13,000 fr.

Le ministre accepte. Adopté.

Chapitre 3. — Inspecteurs généraux de l'Université. La commission propose une réduction de 27,000 fr.

M. Vaulabelle combat la réduction.

M. LE MINISTRE : C'est comme mesure transitoire, comme résultat de la misère publique qu'on demande une réduction sur un chapitre important du budget. La misère publique, j'ose le dire, n'est pas si profonde qu'on doive compromettre un service que tout le monde reconnaît comme important. (Aux voix !)

La réduction est rejetée. (Sensation.)

M. le président annonce la mort arrivée aujourd'hui de M. Ballot, représentant de l'Orne. (Mouvement prolongé.)

M. le général Lamoricière dépose le rapport de la commission chargée d'examiner les questions sur la force publique. Celle du remplacement est résolue par le projet nouveau dans des limites restreintes. Une somme devra être versée par les remplacés, en outre du prix du remplacement pour former une masse en faveur de ceux tombés au sort, une économie de près de trois cents millions pour l'Etat, résultant de l'adoption de la loi.

Le général demande la mise à l'ordre du jour pour lundi.

L'Assemblée adopte l'urgence.

M. le ministre de la guerre rappelle que l'Assemblée a décidé qu'elle ne s'occuperait point de la loi sur l'armée.

M. Goudchaux déclare que la commission du budget ne s'oppose point à la mise à l'ordre du jour du projet pour lundi. (Aux voix !)

L'Assemblée décide qu'elle s'occupera lundi du projet de la loi sur l'armée.

M. O. BARROT : Je demande à l'Assemblée de fixer une situation dont la prolongation compromet un intérêt puissant ; il s'agit de l'ordre judiciaire en France. Aux termes de la Constitution, une nouvelle organisation doit être donnée à la magistrature, tout en conservant l'immovibilité.

Une lecture a déjà eu lieu. Je demande que l'Assemblée fixe à samedi la seconde lecture.

L'Assemblée décide que la deuxième lecture du projet sur l'organisation judiciaire sera mise à l'ordre du jour de samedi.

M. Passy, ministre des finances, demande qu'on mette à l'ordre du jour la loi d'indemnité coloniale.

La loi sera inscrite à l'ordre du jour de lundi.

M. le ministre de l'agriculture et du commerce présente un projet de loi relatif à des mesures sanitaires à prendre et à des secours à accorder contre le choléra. (Mouvements divers.)

M. TROUSSEAU, sans nier que la maladie ne sévisse en ce moment, ne croit pas qu'il y ait lieu à prendre des mesures extraordinaires.

M. LE MINISTRE : Je demande qu'une commission soit nommée, et qu'elle examine uniquement la question d'urgence.

L'Assemblée décide qu'il y a lieu à donner suite à la question d'urgence.

Elle reprend sa délibération sur le budget.

Chap. 4. Ecole Normale.

Réduction : 12,000 fr. adoptée.

Chap. 5. Services généraux de l'Université.

Réduction : 22,000 fr. adoptée.

Quelques membres se lèvent en ce moment, et demandent que la séance soit suspendue pendant dix minutes, pour aérer la salle et prendre l'air à l'extérieur. (Mouvement. Oui! non! non!)

M. LE PRÉSIDENT : La séance est suspendue pour dix minutes.

Chap. 6. Administration académique, 595,000 francs. La commission propose une réduction de 59,000 fr.

M. SIMON : La réduction porterait sur le traitement et le personnel des recteurs. Si la commission s'était rendu compte de l'importance des fonctions de ces officiers de l'Université, elle n'aurait point proposé la réduction.

M. CORNE, rapporteur : Les observations que j'ai présentées sur ce chapitre, sont les mêmes que celles que j'ai déjà fait valoir sur le chapitre 5. Des réductions ont été demandées dans le budget rectifié de 1848. Ces réductions n'ont été opérées que partiellement. Ce que nous demandons, c'est l'exécution de votre première décision.

M. VAULABELLE expose les raisons qui ne lui ont fait exécuter que partiellement les réformes du budget rectifié de 1848. Il combat la réduction de 50,000 fr.

M. DE FALLOUX, ministre de l'instruction publique : L'Assemblée est revenue sur un vote précipité, au sujet des inspecteurs généraux. La cause des recteurs est la même. Vous le voyez, les défenseurs sont aussi les mêmes. Je vous demande de rejeter la réduction.

M. Stourm maintient la réduction. (Aux voix !)

La réduction est adoptée.

Chap. 7. — Facultés théologiques, 154,000 fr.

La commission propose une réduction de 34,500 fr.

La séance continue.

Nouvelles de Lyon.

Nous avons une bonne nouvelle à annoncer à nos lecteurs :

Une dépêche télégraphique, parvenue hier dans notre ville, a annoncé à M. Tourangin qu'après avoir entendu le conseil des ministres, le gouvernement refusait sa démission.

M. Tourangin nous restera donc, et il continuera, dans notre département, et plus spécialement dans notre ville, l'œuvre de réparation qu'il a acceptée avec tant de dévouement, et dont il a accompli déjà la partie la plus difficile avec une si haute intelligence.

Lyon saura bon gré au gouvernement d'avoir maintenu un homme dont les lumières promettent une administration bienfaisante, en même temps que son caractère est un gage puissant de cette conciliation qui est aujourd'hui le vœu des bons citoyens et le premier besoin du pays.

— Les ouvriers maçons continuent à ne vouloir travailler qu'à la petite journée; quelques uns se sont mis en grève, et les autres ouvriers en bâtiments menacent d'en faire autant.

Nous engageons vivement MM. les entrepreneurs à faire entendre à leurs ouvriers quelques bons avis; au besoin, une réunion de maîtres et d'ouvriers trouverait peut-être moyen de trancher les difficultés.

Quant aux ouvriers il faut qu'ils se méfient des mauvais conseils et des insinuations dangereuses des partis politiques. Leur bon sens et leur conscience

suffisent pour leur donner une règle de conduite sage et convenable ; toute autre considération doit être rejetée par eux.

Une grève en ce moment, où la saison donne aux travaux une grande activité, serait un malheur dont un bon nombre d'industries auraient à souffrir.

— Voici les votes des représentants du Rhône au scrutin de division sur l'ordre du jour motivé proposé par M. Bixio, amendé par M. Payer, et relatif aux affaires d'Italie :

Absents par congé : MM. Gourd, Laforest.

Absent au moment du vote : M. Auberthier.

Ont voté pour l'ordre du jour : MM. Ferrouillat, Julien Lacroix, de Mortemart, Paulian, Rivet.

Ont voté contre : MM. Benoit, Chanay, Doutre, Greppo, Mouraud, Pelletier.

— Le 30 mars, une pauvre femme, âgée de 68 ans, a péri dans les flammes dans la commune de Luthésieu (Ain). Cette malheureuse, nommée Sapeur (Anne), sortant de l'hospice de Lyon, habitait une baraque construite en branches de sapin, à 300 mètres du hameau. Elle était sortie à quatre heures d'une maison du voisinage, en disant qu'elle allait faire sa soupe, lorsqu'une demi-heure après on vit que sa baraque était en flammes; dix ou douze personnes accoururent et en arrivant sur la porte elles trouvèrent le cadavre de cette malheureuse déjà carbonisé. L'incendie avait éclaté si promptement que la pauvre femme n'avait pas eu le temps d'échapper aux flammes.

— M. Herbet, docteur-médecin à Pont-de-Vaux, vient de faire une découverte appelée à rendre un immense service à une branche importante de l'agriculture. Jusqu'ici la récolte du miel et de la cire se faisait au moyen de procédés d'une application non seulement trop minutieuse et fort difficile pour les gens de la campagne, mais entraînant presque toujours la perte d'immenses colonies d'abeilles.

Guidé par la découverte récente du chloroforme comme moyen opératoire, M. Herbet a eu l'heureuse idée d'appliquer ce précieux agent à l'asphyxie des abeilles. Ses expériences ont eu un plein succès, et désormais l'habitant des campagnes pourra lui-même, à l'aide de ce procédé facile et infallible, récolter ses ruches sans attenter à l'existence des abeilles.

Et si l'on considère que le miel et la cire figurent dans les statistiques pour un rendement de 15 millions, alors que plus des trois-quarts des abeilles périssent en l'obtenant à l'aide de méthodes impitoyablement meurtrières, on peut dire hardiment que les produits de ces admirables ouvrières seront plus que doublés.

La Société d'Agriculture de l'Ain, frappée des avantages de la découverte de M. Hébert, a ordonné l'insertion, dans son journal, du mémoire qu'il lui a adressé à ce sujet, et l'a admis en même temps au nombre de ses membres correspondants.

(Journal de l'Ain.)

— M. le maréchal Bugeaud vient de faire paraître une petite brochure intitulée : *Les Socialistes et le Travail en commun*. Elle se vend chez tous les libraires de Lyon. Nous engageons principalement les ouvriers qui se laissent aller aux entraînements des nouvelles doctrines à lire attentivement et à méditer ce petit opuscule. Ils y trouveront à la fois et des principes solides et des conseils utiles. Ils apprendront à connaître mieux le maréchal qu'on leur a toujours calomnié, et ils comprendront que lui aussi est un ami du peuple, mais un ami sincère qui ne flatte pas pour plaire, mais qui dit la vérité pour servir. Ce petit ouvrage ne coûte que les frais d'impression : 10 centimes. Tous les ouvriers intelligents qui désirent réellement s'instruire, ne reculeront certainement pas devant cette dépense. C'est un argent bien placé que celui qu'on dépense pour apprendre de bonnes choses.

Nous savons gré à M. le maréchal Bugeaud d'avoir bien voulu renfermer dans une forme aussi modeste une partie des fruits de son expérience et les conseils de sa haute raison. Le peuple lui en saura bon gré, car le peuple est plus intelligent que ne le pensent ses adulateurs d'aujourd'hui.

Salle du cercle Musical.

Mardi, 10 août, à 8 heures du soir, grand concert vocal et instrumental, donné par Félix Godefroid.

ON Y ENTENDRA :

Mme Siboulotte-Donjon, Mlle Marie Ducrest et Zipfel.
MM. Steiner-Beaucé, Rhein, Georges Hainl et Pontet.

PROGRAMME.

PREMIÈRE PARTIE.

- 1° Trio pour piano, violon et violoncelle, exécuté par MM. Rhein, Pontet, et Georges Hainl. Mayseder.
- 2° Air de la Somnambule, chanté par M. Steiner-Beaucé. Bellini.
- 3° Solo de violoncelle, exécuté par M. Georges Hainl. Georges Hainl.
- 4° Duo d'Elisa et Claudio, chanté par Mlle Marie Ducrest et M. Steiner-Beaucé. Mercadante.
- 5° Grande fantaisie double, sur des motifs de Robert-le-Diable, exécutée sur la harpe par M. Félix Godefroid. F. Godefroid.

DEUXIÈME PARTIE.

- 6° Ouverture du Pré-aux-Cleres, pour deux pianos à 8 mains, exécutée par Mme Siboulotte-Donjon, Mlle Marie Ducrest, Mlle Zipfel et M. Rhein. Hérold.
 - 7° Air de la Reine d'un Jour, chanté par Mlle Marie Ducrest. Adam.
 - 8° La Mélancolie (étude), exécutée par Félix Godefroid. F. Godefroid.
 - 9° Le Rêve (id.), exécutée par Félix Godefroid. F. God.
 - 10° La danse des Sylphes, rondo exécuté par Félix Godefroid.
 - 11° Jean, ne ments pas, chansonnette, chantée par Mlle Marie Ducrest. P. Arnaud.
 - 12° Il Pandro, Boléro chansonnette, chanté par Mlle Marie Ducrest. P. Henrion.
 - 13° Duo sur Guillaume Tell, pour piano et violoncelle, exécuté par MM. Rhein et Georges Hainl. Osborne-Bériot.
 - 14° Le carnaval de Venise, variations brillantes, exécutées sur la harpe, par M. F. Godefroid. F. Godefroid.
- On peut se procurer des billets à l'avance, chez MM. les marchands de musique et chez le concierge du Cercle-Musical.

Prix des billets : 5 fr. ; stalles numérotées, 4 fr. Pour les stalles, s'adresser au concierge du Cercle-Musical.

Nouvelles étrangères.

ALLEMAGNE.

On mande de Brunswick, le 1er avril :

« La députation de l'Assemblée nationale de Francfort au roi de Prusse, après avoir reçu à Hanovre, où elle a passé la nuit, de vifs témoignages de sympathie, est arrivée ici et y a été non moins bien accueillie. »

VIENNE, 30 mars. — On disait hier soir que Jel-lachich avait été battu ; cette nouvelle n'est pas confirmée, mais il est certain qu'il y a eu un combat dans lequel le ban a éprouvé quelques pertes ; son quartier-général est à Szegled. Gorgey se propose de marcher au secours de Comorn.

SCHLESWIG-HOLSTEIN. — On s'attend généralement à la reprise des hostilités le 3 avril.

On dit que le commodore Parker refuse la mission que nous lui avons offerte ; il ne viendra pas, non plus que les quarante officiers de marine américains qui étaient attendus.

COPENHAGUE, 28 mars. — Bientôt nous saurons si nos malheureux différends se termineront d'une manière pacifique ou s'il faudra engager une nouvelle lutte désespérée. C'est le gouvernement britannique qui a demandé une prolongation d'armistice jusqu'à la date du 3 avril. Voici comment le gouvernement danois veut modifier les propositions de lord Palmerston. La réponse faite le 22 mars par le roi aux députés du Schleswig-Holstein, servira de base à la paix. Schleswig sera occupée par des troupes danoises, et Rendsbourg par des troupes suédoises. La prolongation de l'armistice sera regardée comme non avenue si des troupes de l'empire passent l'Elbe. En attendant les armements continuent.

Nouvelles diverses.

On raconte comme exact le fait suivant : La veille du jour de l'exécution des assassins du général Bréa, mademoiselle Rachel a écrit au préfet de police pour obtenir, sur le théâtre de l'exécution, une place privilégiée dans l'intérêt de son art (sic). L'un des admirateurs de mademoiselle Rachel est venu demander la réponse.

Le préfet de police a fait répondre qu'il ne délivrerait pas de places de faveur pour ce genre de spectacle et que nous vivions sous le régime de l'égalité.

Mademoiselle Rachel se préparerait-elle un rôle de Jeanne Gray ?

— La reine d'Angleterre possède un bracelet orné de quatre magnifiques diamants qui, tous, ont appartenu à des princesses mortes avant le temps ou de mort violente : l'un était la propriété de la princesse Charlotte; deux autres ont appartenu à Marie-Antoinette, reine de France, et le quatrième à Marie Stuart, reine d'Ecosse.

Les nouvelles abondent ; mais c'est le jour des paiements et le quart-d'heure de Rabelais ; après les grandes oscillations du mois, il fallait s'attendre à plusieurs sinistres ; on signale le spéculateur M. G. qui devient malheureusement coutumier du fait. Il doit une centaine de mille fr. à la coulisse et donne 25 p. 0/0. On dit qu'il laisse aussi des pertes au parquet.

M. C., ancien agent de change, devenu coulissier, espère donner 30 à 40 p. 0/0.

Les autres, absents, sont insignifiants. Il y a beaucoup de blessés parmi les clients des agents de change.

Le parquet, avec de si grands mouvements, voudrait faire 2 liquidations par mois, on en cause beaucoup.

On a réalisé aujourd'hui sur la rente quelques bénéfices, ce qui a déprécié les cours.

Le 5 p. 0/0, qui était à 89 50, ouvre à 88 90, touche 88 70, et remonte à 89 50, pour fermer à 89 fin courant, et 88 70 au comptant ; c'est une baisse de 80 centimes.

La banque de France descend de 2,425 à 2,415.

Le 3 p. 0/0, de 56 80, débute à 56 25, touche 56 70, pour finir à 56 35 à terme, et 56 20 au comptant.

Les titres des chemins de fer sont devenus abondants.

Orléans perd 22 à 870.

Avignon-Marseille ne varie pas de 227 50.

Le Nord fléchit à 461 25.

Le bruit court (il paraît fondé) que le roi de Prusse a accepté le titre d'empereur d'Allemagne, sauf ratification des princes allemands, dont le vote de l'Assemblée de Francfort lui assure, pour ainsi dire, la majorité.

C'est un conflit nouveau d'une haute gravité. Cette nouvelle a contribué à la faiblesse des fonds publics.

A quatre heures, la coulisse fait 88 80.

Il y a eu de grandes conférences diplomatiques ; voici ce qu'on dit :

Le Piémont (avec l'assentiment de l'Autriche) cède la Savoie à la France ; il en trouve une compensation en prenant Parme, Plaisance, Lucques et Modène.

L'Autriche conserve la Lombardie et la Vénétie.

Mais la cession de la Savoie est faite à la France, à condition que celle-ci s'opposera, d'accord avec l'Autriche (même par les armes), au titre d'empereur d'Allemagne, que vient de prendre le roi de Prusse.

Si cette nouvelle se confirme, c'est un conflit d'une haute gravité.

CONDITION DES SOIES DE LYON.

7 AVRIL 1849.

Nombre de ballots entrés à la Condition : 95. — Soies ouvrées : 76. — Grèges : 19. — Dernier numéro placé : 563.

BOURSE DE LYON. — 7 AVRIL.

5 0/0 89 25, 89 40, 88 55. — Chemins de fer : Orléans, ferme, 885 ; d. 10, 895. — Rouen, 560 ; d. 10, 565. — Nord, ferme, 465. — Mines de la Loire, ferme, 287 ; d. 10, 290. — Gaz de Lyon, 4,120. — Fonderies de la Loire et de l'Ardèche, 3,880. — Fonderies de l'Orme, 255. — Ponts sur le Rhône, 4,100. — Obligations de Rouen, 537 50.

AVIS AUX PÈRES DE FAMILLE.

UN JEUNE HOMME d'une bonne famille et muni d'excellentes recommandations, désirerait se consacrer à l'éducation d'un ou de plusieurs enfants auxquels il enseignerait plusieurs langues, telles que le latin, le grec, l'italien ou l'allemand. S'adresser au bureau du journal.

A. MEINEL, gérant.

CHANOINE, imprimeur, à Lyon, 15, place de la Charité.